

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2016

L'an deux mil seize, le quatorze avril à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de SAINT JEAN SUR ERVE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame Solange SCHLEGEL, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 7 Avril 2016

PRESENTS : MME Solange SCHLEGEL, MM. Patrick COUSIN, Jean-Claude BOUGEANT, Philippe WAROT, Ludovic BOUL, MME Nadège GENESLAY, MM. Christophe BRUNEAU, Jacky DEROUIN.

ABSENTES EXCUSEES : M. Emmanuel TATIN

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Nadège GENESLAY

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

N°1 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET ASSAINISSEMENT 2015

Madame SCHLEGEL présente le compte administratif du budget annexe assainissement 2015

Dépenses d'exploitation 10 668.60 €

Recettes d'exploitation 16 456.34 €

Excédent d'exploitation et report 32 694.87 €

Dépenses d'investissement 2 940.49 €

Recettes d'investissement 4 845.65 €

Excédent d'investissement et report 21 162.57 €

Résultat de clôture 2015 : 53 857.44 €

Madame le Maire quitte la salle des débats, M. Jean-Claude BOUGEANT le doyen d'âge prend la présidence du Conseil et procéder au vote.

Le Conseil Municipal est invité à adopter le compte administratif 2015 du budget annexe assainissement conformément aux documents transmis.

Le compte administratif du budget annexe assainissement est adopté à l'unanimité.

N°2 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET CCAS 2015

Madame SCHLEGEL présente le compte administratif du budget CCAS 2015

Dépenses de fonctionnement 1 093.00 €

Recettes de fonctionnement 911.34 €

Excédent et report 290.61 €

Résultat de clôture 2015 : 290.61€

Madame le Maire précise que l'excédent est reporté sur le budget de la commune suite à la dissolution du CCAS en date du 8 octobre 2015

Madame le Maire quitte la salle des débats, M. Jean-Claude BOUGEANT le doyen d'âge prend la présidence du Conseil et procéder au vote.

Le Conseil Municipal est invité à adopter le compte administratif 2015 du budget CCAS conformément aux documents transmis.

Le compte administratif du budget CCAS est adopté à l'unanimité.

N°3 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET GENERAL 2015

Madame SCHLEGEL présente le compte administratif du budget général 2015

Dépenses de fonctionnement 304 936.00 €

Recettes de fonctionnement 373 519.88 €

Excédent et report 141 498.61 € + 290.61 € du CCAS donc au total 141 789.22 €

Dépenses d'investissement 1 514 677.14 €

Recettes d'investissement 1 306 120.60 €

Déficit et report – 135 123.23 €

Résultat de clôture 2015 : 6 665.99 €

Madame le Maire quitte la salle des débats, M. Jean-Claude BOUGEANT le doyen d'âge prend la présidence du Conseil et procéder au vote.

Le Conseil Municipal est invité à adopter le compte administratif 2015 du budget général conformément aux documents transmis.

Le compte administratif du budget général est adopté à l'unanimité.

N°4 : OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT DU BUDGET ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Madame Solange SCHLEGEL, Maire

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2015

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2015

Le conseil municipal après délibération et à l'unanimité,

- affecte au R002 un montant de 32 694.87 €
- affecte au R001 un montant de 21 162.57 €

N°5 : OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT DU BUDGET GENERAL

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Madame Solange SCHLEGEL, Maire

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2015

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2015

Le conseil municipal après délibération et à l'unanimité,

- affecte au 1068 un montant de 141 789.22 €
- affecte au D001 un montant de 135 123.23 €

N°6 : OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DRESSE PAR M LAISNEY, RECEVEUR DES BUDGETS (CCAS- ASSAINISSEMENT- GENERAL)

Le conseil municipal,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2015

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il leur a été prescrit de passer dans leurs écritures.

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015 par le receveur vidé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

N°6 : OBJET : VOTE DES TAUX

Madame le Maire présente le tableau de notification des taux d'imposition des taxes locales directes pour l'année 2016. Les montants ayant été étudiés avec les adjoints, elle propose le maintien des taux pour l'année 2016, ce qui apporterait à la commune un produit fiscal total de 127 719 € y compris les

allocations compensatrices de l'état. Le conseil municipal, après avoir étudié ce tableau, décide de ne pas augmenter les taux des 3 taxes d'impôts directs et vote les taux suivants :

| BASES PREVISIONNELLES | TAUX RECALCULÉS | PRODUIT ATTENDU | |
|-----------------------|-----------------|-----------------|----------------------------|
| 299 300 | 17.31 | 51 809 | TH |
| 205 200 | 14,94 | 30 657 | TF B |
| 172 900 | 25.14 | 43 467 | TFNB |
| | | 125 933 | TOTAL |
| | | 12 676 | ALLOCATIONS COMPENSATRICES |
| | | - 10 890 | PRELEVEMENT GIR |
| | | 127 719 | PRODUIT TOTAL |

BUDGETS PRIMITIFS 2016

BUDGET COMMUNE : Madame le Maire donne lecture du budget qui s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement et présente un excédent de recettes d'investissement :

| SECTION DE FONCTIONNEMENT | |
|---|--|
| DEPENSES : 340 299.00 € | RECETTES : 340 299.00 € |
| SECTION D'INVESTISSEMENT | |
| DEPENSES : 283 545.52 € RESTES A REALISER : 43 898.38 € D001 : 135 123.23 € TOTAL BUDGET : 462 567.13€ | RECETTES : 462 567.13 € TOTAL BUDGET : 462 567.13 € |

BUDGET ASSAINISSEMENT : Madame le Maire donne lecture du budget qui se présente en dépenses et recettes de la façon suivante :

| SECTION DE FONCTIONNEMENT | |
|----------------------------------|------------------------|
| DEPENSES : 46 211.84 € | RECETTES : 46 211.84 € |
| SECTION D'INVESTISSEMENT | |
| DEPENSES : 43 305.22 € | RECETTES : 43 305.22 € |

INFORMATIONS DIVERSES

La commission CCAS se réunira le mercredi 27 avril 2016 à 11h00 à la Mairie.
La prochaine réunion Maire – adjoints aura lieu le vendredi 13 mai 2016 à 11h00
Le prochain Conseil Municipal aura lieu le jeudi 26 mai 2016 à 20h30

| | | | |
|------------------|-----------------|----------------------|----------------|
| Solange SCHLEGEL | Patrick COUSIN | Jean-Claude BOUGEANT | Philippe WAROT |
| Ludovic BOUL | Nadège GENESLAY | Christophe BRUNEAU | Emmanuel TATIN |
| Emmanuel TATIN | | | |